

FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE : RELEVEZ LE DÉFI !

Pour la première année, MACS organise le défi Familles à énergie positive sur son territoire. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche TEPOS* engagée par la communauté de communes depuis 2014. Il vise à favoriser la mobilisation citoyenne sur les questions énergétiques et climatiques, de façon concrète, efficace et conviviale.

En quoi consiste le défi Familles à énergie positive ?

L'initiative est ouverte à tous les foyers résidant sur le territoire de MACS qui souhaitent agir à leur échelle pour réduire leurs dépenses énergétiques.

Pour répondre au défi, les familles sont regroupées par équipes (avec des amis, voisins, collègues...) et se fixent pour objectif de **réduire d'au moins 8 % leur consommation d'énergie** (chauffage, eau chaude, électricité...) par rapport à l'hiver dernier, en adoptant de nouveaux éco-gestes au quotidien.

Le défi se base sur le progrès global des participants : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble. C'est la somme de tous les gestes économes et astuces qui fera la différence. Les équipes sont, pour cela, accompagnées par un capitaine, formé et suivi par MACS, en partenariat avec l'Espace Info Énergie.

Trois événements, organisés par MACS, ponctueront le défi entre le 1^{er} décembre 2015 et le 30 avril 2016 : le lancement, une rencontre à mi-parcours pour faire le point et l'événement de clôture pour décerner les prix !

Comment participer ?

C'est très simple et gratuit ! Il suffit de s'inscrire avant le **30 octobre**, en se rendant sur le site www.cc-macs.org et de suivre les instructions qui sont données.

16 000 foyers ont déjà rejoint en France les Familles à énergie positive, serez vous le prochain ?

* un TEPOS (Territoire à Énergie Positive) est un territoire dont les besoins en énergie ont été réduits au maximum et sont couverts à 100 % par les énergies renouvelables locales.



5 BONNES RAISONS DE PARTICIPER !

- suivre de près ses consommations d'énergie pour faire des économies ; lors des éditions précédentes, les participants ont économisé en moyenne 200 € sur leurs factures ;
- éduquer les enfants de manière ludique ;
- agir concrètement et efficacement pour l'environnement ;
- bénéficier gratuitement des conseils de spécialistes ;
- rencontrer et échanger dans la convivialité.



CONTACT PRESSE

Marion Parailous 06 37 32 94 47